



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 28.09.2018

Numéro de publication: KK04-0000000481

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire Faire Ailleurs SA en liquidation

Débiteurs:

Faire Ailleurs SA en liquidation
Rue Saint-Martin 30
1005 Lausanne

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 18.10.2018

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
Chemin du Trabandan 28
1006 Lausanne

Remarques:

Suite à l'admission d'une créance en 3ème classe préalablement suspendue, un état de collocation complémentaire est déposé à l'office où il peut être consulté.

Office des Faillites de Lausanne
021/316.65.03